

**Conseil de l'IUT du 28 mars 2024**

Le jeudi 28 mars 2024, à 17h, le conseil de l'IUT s'est déroulé au pôle universitaire de Cambrai, sur convocation de M.Vins, Président du conseil de l'IUT.

Présences :

Membres ayant voix délibérative :

Mme Gondy	Représentant CA Valenciennes Métropole	E	Mme Hermend	Usager des Tertiales	E
M. Castiglione	Représentant CA Porte du Hainaut	E	M. Candini	Usager des Tertiales	P
M. Tranoy	Représentant CA de Cambrai	E	Mme Kaszynski	Usager des Tertiales	E
M. Decagny	Représentant CA Val de Sambre	E	vacant	Représentant Syndicat	
M. Tison	Représentant Syndicat FO	E	M. Dogheche	Professeur des Universités	E
M. Bieri	Représentant Syndicat CFE/CGC	P	M. Tricoteaux	Professeur des Universités	E
M. Plantain	Représentant MEDEF Hainaut Cambrésis	P	M. Vermeiren	Professeur des Universités	E
M. Vins Président du Conseil	Représentant MEDEF Sambre Avesnois	P	M. Abba	Enseignant Chercheur	P
M. Gros	Représentant MEDEF Hainaut Cambrésis	E	Mme Corioland	Enseignant Chercheur	E
M. Handtschoewercker	Représentant CCI de Valenciennes	P	M. Enjalbert	Enseignant Chercheur	P
M. Méjean	Responsable Développement RH Toyota	E	M. Ciry	Autre Enseignant	P
M. Dessars	Président Sambre Agriculture	E	M. Delporte	Autre Enseignant	E
M. Decobecq	Directeur Général Mutuelles JUST	E	Mme Dussart	Autre Enseignant	P
Mme Riff	Responsable Communication PANDROL	E	M. Devienne	Autre Enseignant	P
Mme Ouchen	DRH SASA Demarle	E	Mme Pluvinage	Autre Enseignant	P
Mme Tchou d'Ettore P	Usager Mont Houy	P	Mme Bauduin	Chargé d'Enseignement	E
M. Lefebvre	Usager Mont Houy	P	M. Brevalle	Chargé d'Enseignement	P
Mme Tchou d'Ettore C	Usager Mont Houy	P	M. Avelin	Non Enseignant	E
Mme Saquet	Usager Cambrai - Maubeuge	E	Mme Brisé	Non Enseignant	P
M. Allix	Usager Cambrai - Maubeuge	E	Mme Duarte	Non Enseignant	E

P présent / E excusé

**11 pouvoirs**

Membres de droit et invités :

M. Artiba	Président de l'UPHF	E	M. Roland	Chargé de mission DDRS	E
Mme Massa-Turpin	Directrice de l'IUT	P	Mme Régnier	Chargée de mission DDRS	E
M. Polet	Directeur adjoint de l'IUT	P	M. Petit	Directeur du REFGA	P
M. Houvenaghel	Responsable administratif de l'IUT	P	M. Corlay	Chef de département GEII	P
M. Barbier	Vice-Président de la CoFVU	P	Mme Nivot	Chef de département MP	E
M. Costermans	Chargé de mission des outils de rec et d'ori	E	M. Marechal	Chef de département GIM	E
M. Gouy	Chargé de mission Pédagogies & Formations	E	M. Vion	Chef de département INFO	E
Mme Marescot	Chargée de mission Pédagogies & Formations	E	M. Lezzani	Chef de département GMP	E
M. Taleb-Ahmed	Chargé de mission RI	E	Mme Maniez	Chef de département TC V	E

Le quorum étant atteint, Madame Isabelle Massa-Turpin ouvre la séance.

Ordre du jour :

- Visite du pôle universitaire de Cambrai ;
- Approbation du compte rendu du Conseil du 7 décembre 2023 ;
- Auto-Evaluation HCERES ;
- Point sur la campagne Parcoursup ;
- Compte financier 2023 ;
- Appel à projet initiative étudiante ;
- Questions diverses.

1) Visite du pôle universitaire de Cambrai

Campus du Mont Houy

Bâtiment 4 Watteau

59313 Valenciennes cedex 02

France

www.uphf.fr/IUT

Monsieur Simon Enjalbert, chef du département QLIO, Monsieur Laurent Devienne, chef du département TC Cambrai et Madame Juliette Pluvinage, responsable du site de Cambrai nous font la visite.

2) Approbation du compte rendu du Conseil du 7 décembre 2023

(document envoyé aux conseillers)

**Le compte rendu est approuvé à l'unanimité (moins une voix->une abstention)**

## 2) Auto-Evaluation HCERES

Intervention de Madame Massa-Turpin concernant l'autoévaluation :

Les membres du Conseil ont reçu un lien une semaine avant afin de prendre connaissance des documents.

L'ensemble des formations de l'établissement UPHF sera évalué. L'IUT est concerné avec ses 8 spécialités de Bachelor et ses 3 Licences Professionnelles délocalisées.

Madame Massa-Turpin rappelle que :

Le partenariat concernant la LP ECMN-ELog avec Edge Business School à Casablanca au Maroc est conservé.

Nous mettons fin au partenariat de la LP LOGG à Tanger.

Nous mettons fin au partenariat de la LP PMOE à Tanger mais Edge Business School est intéressée pour la rentrée 2024.

La LP Banque est maintenant opérée au lycée Wallon.

Monsieur Barbier apporte des précisions sur le déroulé de l'autoévaluation :

Les experts disposent d'un « document chapeau » consolidé au niveau de la présidence en plus de la lecture de notre rapport. A cela s'ajoutent 4 documents de preuve. Monsieur Barbier remercie l'IUT qui a été le premier à rendre les documents.

La date finale de la remontée des dossiers au ministère est le 14 juin.

Si les dossiers d'autoévaluation sont corrects, les formations pourront être directement réhabilitées. Pour l'IUT la réhabilitation est prévue pour septembre 2026.

Madame Massa-Turpin précise que cette réussite est le fruit d'un travail commun avec les services de la direction de l'IUT et chaque département. Elle diffuse quelques exemples de documents en précisant les 8 différents domaines.

***Les documents produits pour l'autoévaluation sont validés à l'unanimité.***

## 3) Point sur la campagne Parcoursup

Au global légère baisse des candidatures (6.6%) par rapport à l'année dernière, mais cette tendance est nationale. De plus ce n'est que le début de la campagne. Cela reste à confirmer avec la concrétisation des vœux.

✓ Concernant le public Formation Initiale :

Forte hausse pour GIM.

Hausse pour GEII-GMP-MP-QLIO-TCC.

TCV et GEA en baisse mais à relativiser car l'année dernière ils avaient connus une forte hausse.

INFO en baisse.

✓ Concernant le public Formation Apprentissage :

Tendance globale à la baisse sauf pour TC et GEA alors que forte demande dans les salons, JPO...

Monsieur Barbier précise que l'UPHF perd environ 5% d'étudiants par an.

Intervention de Monsieur Plantain qui souhaiterait avoir les chiffres de l'apprentissage à la rentrée.

Si certaines de nos promotions ne sont pas complètes, il aimerait connaître la cause :

- étudiants qui n'ont pas trouvé de contrat (conjoncture économique) ?
- pas assez de candidats (problème de communication, de concurrence des BTS notamment) ?

Madame Massa-Turpin affirme qu'il faut vraiment attendre la concrétisation des contrats d'apprentissage et ne pas se baser sur ces premiers chiffres pour faire un bilan. Une analyse sera effectuée.

## 4) Compte financier 2023

M.Houvenaghel RAF de l'IUT présente le compte financier.

***Rappel de certaines notions :***

- Un budget initial en dépenses comme en recettes est toujours par nature un budget prévisionnel. Des budgets rectificatifs se font en cours d'année ;
- Le solde financier repart en fin d'année à l'UPHF. Selon nos besoins il est possible de demander des fonds sur réserve pour des projets spécifiques ;
- L'UPHF nous demande d'avoir un taux d'exécution au-dessus de 90% pour les années futures.

***Présentation du compte financier :***

✓ Dépenses

- Les AE, autorisations d'engagement, constituent "la limite supérieure des dépenses pouvant être engagées"=bon de commande ;
- Les CP, crédits de paiement, représentent "la limite supérieure des dépenses pouvant être ordonnancées ou payées pendant l'année pour la couverture des engagements contractés dans le cadre des autorisations d'engagement" ;

- Masse de fonctionnement 921 000€ engagés sur 1 156 000€ :  
Avec la crise sanitaire, la hausse de l'énergie, l'inflation et la situation géopolitique, la prudence était de mise avec le risque que l'UPHF nous prélève des fonds sur notre dotation -> (baisse de 10% de la masse de fonctionnement attribuée aux départements, limitation des dépenses...);
- Masse d'investissement 742 000€ engagés sur les 867 000€ :  
Nous n'avons pas pu lancer le marché pour le van en fin d'année. Nous avons eu un accord pour reporter 100 000€ sur 2024 ;
- Masse de personnel de 134 000€ car baisse de l'offre de formation ;
- L'écart entre les AE et CP représente les commandes engagées en 2022 mais payées en 2023.

✓ Recettes

- Les AR, autorisations de recettes, correspondent aux commandes de ventes/titre de recettes que nous établissons ;
  - Les RE, recettes encaissées, correspondent aux encaissements rapprochés aux titres de recette ;
- L'ensemble des écarts proviennent de la gestion financière et budgétaire de FORMASUP.  
L'écart entre le réalisé N-1 et N et entre les AR et RE de 2023 proviennent principalement de la régularisation des versements FORMASUP. Il existe encore des versements de 2020 à 2023. La régularisation sera effective en 2025.  
Natures de nos recettes perçues en 2023 :
- Subvention pour charges de services publics qui passe de 1 110 000€ à 1 030 000€ ;
  - Concernant la FA nous avons les recettes relevant du versement de FORMASUP 6 389 000€ pour différents exercices ;
  - Concernant la FC nous avons 166 000€ (convention région d'établissement + convention Toyota) ;
  - Malgré quelques inquiétudes avec la mise en place de la plateforme SOLTEA, la taxe d'apprentissage est conforme à nos prévisions avec quasiment 150 000€ ;
  - Reste ensuite quelques recettes pour environ 16 000€ (vente véhicule -subventions cordées...).
- Le solde est excédentaire.

#### 5) Appel à projet initiative étudiante

Madame Massa-Turpin précise le fonctionnement de notre appel à projet initiative étudiante.  
Cette année s'est déroulé un temps de partage en visio avec les représentants des corps et les usagers du Conseil pour expliquer la démarche auprès des étudiants qui ont répondu présents.  
Les étudiants peuvent également demander des subventions via la CVEC.

Concernant les subventions IUT, l'enveloppe disponible est de 10 000€ sur appel à projet, étudié au fil de l'eau.

3 projets ont été remontés. Certains ont été jugés non recevables.

Le projet retenu est le projet « visite du parlement européen » du département GEA. La subvention demandée est de 800€, notamment pour couvrir les frais de transport.

#### ***La subvention est accordée à l'unanimité (moins une voix->une abstention)***

Un projet du département GEII était intéressant mais n'ayant pas respecté la procédure, les étudiants doivent compléter le dossier et représenter leur projet.

#### 6) Questions diverses

Le prochain CA aura lieu le 13/06, à l'ordre du jour il y aura notamment les 2 chefferies des départements GEA et TCC et la mise à jour de notre règlement intérieur et de nos modalités du contrôle des connaissances et compétences.  
Madame Massa-Turpin clôt la séance à 18h45.

Valenciennes, le 28 mars 2024



Isabelle Massa-Turpin